

CSTB
le futur en construction

CENTRE SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE DU BATIMENT

Organisme Certificateur

84 avenue Jean Jaurès

Champs sur Marne

F – 77442 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Mandaté par

afnor
CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé

F – 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

MARQUE NF

TUBES ET RACCORDS EN PVC

NON PLASTIFIE RIGIDE

Additif n°1 au DT1 du référentiel de certification NF
Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide



N° d'identification AFNOR Certification : NF 055

Révision n°17 mise en application le 11 mai 2018

Date de première mise en application : février 1994

Ce document technique est un complément au Référentiel de certification de la Marque NF –
Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide - NF 055 Rèv N° 17.

Additif n°1 au Référentiel de certification NF – Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide
N° de révision : 17

Le présent additif modifie le référentiel de certification NF – Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide rev 17, Cette modification concerne l'essai de retrait longitudinal à chaud

Le présent additif a été soumis à la validation de la Direction Technique du CSTB. Il a été approuvé par le Directeur Général d'AFNOR Certification le 11/05/2018 pour acceptation dans le système de certification NF et il est applicable à compter de 11/05/2018.

MODIFICATIONS APPORTEES PAR L'ADDITIF AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION NF – Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide rev 17 :

La modification porte sur l'essai de retrait longitudinal à chaud et plus particulièrement sur le paragraphe 2.3 du document technique 1 qui traite de cet essai, les modifications sont repérées en rouge :

2.3 RETRAIT

Les essais sont effectués dans le laboratoire de la marque selon la norme NF EN ISO 2505 selon la méthode B (étuve à air chaud) avec les précisions suivantes :

- **Durée de l'essai : La durée de l'essai doit être conforme aux spécifications établies dans les normes produits considérées :**

Pour les tubes Evacuation NF EN 1329-1 et NF EN 1453-1 :

- **Température de l'enceinte : 150° C ± 2°C.**
- **Temps d'immersion : 30 min**

Pour les tubes Pression NF EN 1452-2 :

- **Température de l'enceinte : 150° C ± 2°C.**
- **Durée de l'immersion : 60 min pour les épaisseurs ≤ 8 mm, 120 min pour les épaisseurs > 8 mm et ≤16mm,**
- **240 min pour les épaisseurs > 16 mm**

- **Pour tous les tubes : Nombre d'éprouvettes : (voir tableau du §1.1 du présent document technique N°1).**

Dans le cas où l'essai de retrait est effectué selon la méthode dans l'air :

- **L'éprouvette est constituée d'un morceau de tube lisse d'au moins 200 mm ;**
- **Les repères de 100 mm doivent être tracés de telle manière que chaque repère soit au moins à 10 mm de l'extrémité la plus proche ;**
- **L'éprouvette est suspendue en assurant leur libre mouvement dans l'étuve de telle façon qu'elle ne touche ni les parois ni le fond de l'étuve.**

En cas de litige seul l'essai de retrait effectué selon la méthode du bain liquide de la norme NF EN ISO 2505 (méthode A) sera l'essai de référence.

Pour les contrôles en production, la méthode d'essais (A ou B) est laissée à l'initiative du titulaire

Dans le cas où l'essai de retrait est effectué selon la méthode du bain liquide (méthode A) :

- **L'éprouvette est constituée d'un morceau de tube lisse d'au moins 200 mm ;**
- **Les repères de 100 mm doivent être tracés de telle manière que chaque repère soit au moins à 10 mm de l'extrémité la plus proche ;**
- **La distance entre l'interface liquide/air et le repère supérieur doit être au minimum de 30 mm.**